

La Semaine

Prix : 150 Fbu
Rédaction
Abonnements
Publicité
Avenue du 18 Septembre
B.P. 918 • Tél. 22 3494
Bujumbura • Burundi
N° 6 du 3 août 1993

EDITORIAL

INTERVIEW

EXIL, PLUS
JAMAIS ÇA !

EXILIUM VITA EST*

Un peu vieilli, les joues creuses, le front quelque peu dégarni, l'œil pétillant et la voix aussi sûre et limpide qu'en 1987, Jean-Baptiste Bagaza répond aux questions des journalistes dans un français hésitant, avec un débit lent de quelqu'un qui semble ne pas avoir parlé en public depuis longtemps.

L'adoption d'un projet de loi sur l'amnistie générale par le conseil des Ministres du 26 juillet 1993 sans doute la concrétisation d'une volonté politique exprimée par le Président Ndadaye au cours de sa campagne électorale et répétée à maintes reprises dans les discours qu'il a prononcés le jour de son investiture et tout récemment lors de son premier déplacement à Gitega.

Les détenus de toutes les prisons du Burundi qui ont reçu par leur famille ce message d'espoir, pignent, d'autant plus que la radiodiffusion nationale par deux fois, a fait entendre la voix des plus anciens d'entre eux, qui jouissent déjà de la liberté bien avant le vote de cette loi de toutes les espérances.

Cyprien Mbonimpa, Isidore Ndayishimiye n'ont précédé que de quelques jours sur les antennes de la "Voix de la Révolution" leur ancien chef, l'ex-Président de la République, Jean-Baptiste Bagaza, qui rendait un exil de 6 ans. Plus veinard que son prédécesseur Michel Micombero qui lui est rentré les dents devant, Jean-Baptiste Bagaza nous revient debout, la voix assurée et posée qu'en 1987, un peu égrillard et vieilli, le front quelque peu dégarni mais heureux de se retrouver parmi les siens.

Comme Mbonimpa et Ndayishimiye, les premières paroles sortant de la bouche de Bagaza étaient des remerciements au Président Ndadaye qui a accepté son retour.

Ces gestes de magnanimité connus au Président Ndadaye ont eu un écho politique significatif, si le discours des bénéficiaires de ces largesses contenait les mots pardon, réconciliation, paix et reconstruction qui devraient caractériser le Burundi nouveau par don, je n'aurais pas dû dire démocratique.



Jean-Baptiste Bagaza et son épouse de retour d'un exil de 6 ans

Question : Est-ce que votre exil a contribué à quelque chose de positif sur le plan politique ?

Jean-Baptiste Bagaza :

C'est assez contradictoire qu'un exil puisse contribuer à quelque chose de bon. Au contraire, l'exil d'un citoyen quel qu'il soit est un échec, une perte pour la nation, une perte pour les valeurs traditionnelles de notre peuple. Au contraire, l'exil a fait verser beaucoup de pleurs et beaucoup de malheurs non seulement sur la famille de l'exilé,

mais aussi cela a amené à des mouvements de contestations qui ont endeuillé notre pays. Il faut vous imaginer que je n'étais pas le seul exilé. Il y en avait beaucoup d'autres qui l'étaient et qui n'avaient pas le droit de rentrer puisque quand ils prenaient des avions, on les arrêtait. Et c'est très important ; on ne peut pas exiler quelques uns et laisser rentrer d'autres. Il ne peut pas y avoir un Etat de droit et des lois différentes pour des citoyens différents. Il n'est pas possible d'imaginer une politique d'ex-

pulsions individuelle et massive qui puisse contribuer à quelque chose de bon pour un pays quel qu'il soit.

Q. Quand vous étiez Président de la République il y avait quand même des exilés et des tortures. Comment expliquez-vous cela en ce moment précis ?

J.B.B. (silence). La révolution de 1976 a déclaré que tous les exilés pouvaient rentrer et les chiffres que j'ai présentés au comité central de l'Uprona en 1984 étaient de 175.000 re-

Patrice Ntibandetswe

* La vie est un exil mais l'exil n'est pas une vie

Suite en page 2

INTERVIEW

EXILIUM VITA EST

Suite de la page 1



Jean-Baptiste Bagaza sous le feu des questions des journalistes

tours. Et parmi ceux-là il y avait quelqu'un qui s'appelle Ndadaye (éclat de rire).

Q. *On vous a longtemps donné pour un Président anti-hutu. Vous étiez en exil et le régime d'un hutu vient de permettre votre retour. Est-ce que vous trouvez cette situation normale?*

J.B.B. Il faut d'abord rectifier. Personne n'a jamais déclaré que mon régime était anti-hutu. Ce sont des déclarations tendancieuses. Il faut d'abord les rectifier. Mon régime et moi-même n'avons jamais été anti-hutu en quoi que ce soit. Nous avions une politique d'unité que nous ont léguée nos ancêtres et qui ont eu à en souffrir dans des périodes antérieures à mon régime.

L'histoire et les écrits journalistiques prouvent que pour ma gestion du pays pendant onze ans, il n'y a jamais eu un hutu exilé ni tué ni poursuivi en quoi que ce soit, aucun tutsi n'a été tué ni exilé ni spolié de quoi que ce soit. Mais les régimes qui nous ont

précédé ont connu des massacres inter-hutu, inter-tutsi, vous pouvez les compter. Les régimes qui ont suivi le nôtre en ont connu plusieurs. Mais, pendant ma gestion du pays, j'ai préservé, suivant la convention que j'ai passée avec le peuple burundais, la sécurité des personnes et des biens, l'unité nationale et j'ai initié une politique économique et sociale... (il est interrompu).

Q. *Concrètement vous dites que vous allez contribuer à la construction du Burundi. Est-ce que vous avez l'intention de créer un parti politique ?*

J.B.B. Non (long silence).

Non. Le pays se construit avec tous les burundais qui peuvent même ne pas adhérer à aucun parti et construire le pays. Lorsque ce genre de problème se posera, j'aviserai et je vous informerai.

Q. *Est-ce que vous gardez une certaine rancune envers votre tombeur ?*

J.B.B. (très long silence). Non. (Éclat de rire). Je n'irai pas jus-

que là. Buyoya est redevable devant le peuple burundais y compris moi-même. Si... euh... il s'est rendu coupable des mauvaises actions contraires aux intérêts supérieurs de l'Etat, contraires aux droits ordinaires, il est responsable devant le peuple et devant la justice de son pays. Il ne m'appartient pas de mener une action isolée en dehors de la justice que je reconnais. En rentrant ici dans les conditions dans lesquelles je suis rentré, cela prouve que je suis respectueux des institutions que le Burundi s'est donné actuellement quelle que soit la façon honnête ou moins honnête dont cela s'est passé.

Q. *Au cours de votre exil, est-ce qu'il vous est arrivé de regretter certaines décisions prises quand vous étiez Chef d'Etat ?*

J.B.B. Vous savez, quand on est Chef d'Etat, on prend énormément de décisions petites et grandes. Euh... C'est plutôt à vous de me dire quelles sont les décisions que vous estimez que je devrais commenter.

Q. *Vous n'êtes pas un citoyen ordinaire pour avoir dirigé ce pays pendant onze ans. Quel rôle comptez-vous jouer dans cette période de pleines mutations pour le pays.*

J.B.B. D'abord je suis un citoyen ordinaire. Je ne suis pas un citoyen extra-ordinaire ; je ne suis pas un citoyen au-dessus des lois et j'ai l'intention de jouer un rôle qui revient à n'importe quel citoyen.

Q. *Il y a une opinion selon laquelle vous êtes dur à l'endroit des gens qui s'opposent à vos décisions. Seriez-vous prêt à accepter la décision qui sortirait par exemple du parti au pouvoir même si vous n'êtes pas d'accord ?*

J.B.B. Je ne suis pas dur du tout. Je dis que je suis un citoyen ordinaire respectueux des lois et des institutions. Laissez ceux qui ont cette opinion vous la commenter. Je ne peux pas commenter l'opinion des autres, car ces autres vous pouvez les aborder.

Q. *C'est quand même votre tombeur qui a lancé le processus de démocratisation qui a abouti notamment à votre retour. Quelle est votre opinion sur ce processus ?*

J.B.B. (Silence). Nous autres burundais nous oublions très vite des situations politiques du pays. Il faudrait faire un effort particulier. D'abord, parlons de démocratisation. Comment pouvez-vous associer la démocratisation ? Vous ne pouvez pas parler de démocratisation lorsque celui qui proclame cette démocratisation refuse aux citoyens de rentrer pour éventuellement se faire élire ou même se faire élire contre lui. Vous ne pouvez pas parler de démocratisation lorsque il y a des massacres dans un pays. Vous ne pouvez pas parler de démocratisation lorsqu'il y a

Suite en page 8

INTERVIEW

EXILIUM VITA EST

Suite de la page 2

des tortures. Buyoya a perdu les élections et a perdu le pouvoir tout simplement parce qu'il y avait une pression populaire et qui, vous êtes sans ignorer, a rejeté son régime. Il n'a pas lancé une démocratisation puisqu'il a été rejeté par la masse populaire.

Q. Est-ce que vous vous croyez toujours populaire ?

J.B.B. (Rire) Pour prouver que je suis populaire, il faudrait d'abord procéder aux élections (éclat de rire). Il aurait fallu qu'on me permette de venir discuter l'électorat et j'aurais pu me rendre compte moi-même et vous-même si je suis populaire ou pas. Je ne peux pas répondre à cette question.

Q. C'est la première fois qu'un hutu accède au pouvoir. Quel effet cela vous fait ?

J.B.B. (Silence. Il se pince les lèvres). D'abord ce n'est pas un hutu. Dans mon esprit c'est un Burundais au pouvoir. (Applaudissements). Malgré tout, je continue à professer les idées qui étaient les miennes depuis que j'étais Président de la République. Je ne reconnaissais ni une nation hutu ni une nation tutsi. Moi je reconnais une nation burundaise. Je reconnais Melchior Ndadaye comme Président burundais et non comme Président hutu. C'est très important. Et à ce titre je suis rentré et dans les conditions que vous avez pu constater, c'est-à-dire librement et paisiblement.

Q. Vous ne pouvez pas nier que sous votre régime le Palipehutu s'est renforcé...s'est durci !

J.B.B. Non. Le Palipehutu était un mouvement plutôt marginal et qui, d'après les services de renseignements que j'avais à l'époque, opérait dans des milieux réfugiés à l'extérieur. Il n'y avait pas de Palipehutu au Burundi quand je dirigeais le pays.

Q. Savez-vous que la constitu-

tion actuelle ne vous accorde pas les privilèges d'un ancien Chef d'Etat ? Quel effet ça vous fait ?

J.B.B. (Silence). J'ai lu la constitution. C'est plutôt cela (éclat de rire). C'est peut-être cela.

Q. Mais vous n'êtes pas un citoyen ordinaire !

J.B.B. Non ! Le Chef d'Etat c'est le premier des citoyens. Et quand il n'est plus Chef d'Etat, il devient un citoyen ordinaire.

Q. Buyoya va bénéficier des avantages dus à ses anciennes fonctions !

J.B.B. Justement nous avons une lecture différente de la constitution. Ce n'est pas prévu. Il faut la relire et la commenter.

Q. Vous avez déclaré à "Jeune Afrique" qu'avec Buyoya au pouvoir le Burundi va reculer de 20 ans. Est-ce que maintenant, avec la victoire de la démocratie, vous estimez toujours que le Burundi a reculé de 20 ans ?

J.B.B. (Silence).

Si je peux compter à partir de maintenant ? (Il ouvre grandement les yeux). Le Burundi a reculé exactement de 20 ans parce qu, avec l'avènement de Buyoya, nous sommes entrés dans les querelles, les massacres que vous avez connu exactement 20 ans auparavant. Et je le déclarais à Bruxelles au mois de janvier 1988. Il n'y avait pas encore eu de massacres, d'exilés, de spoliés, et de gens qu'on empêchait de venir rencontrer leurs enfants. Nous avons reculé, à tous les points de vue, de 20 ans au moins. Mais avec le nouveau départ, le nouveau souffle que Melchior Ndadaye vient de donner au pays, il est possible d'envisager un avenir meilleur. La preuve tangible, c'est mon retour.

Q. Supposons que vous vous retrouviez face à face avec

Buyoya maintenant. Quel est le premier mot que vous lui diriez ?

J.B.B. (rire). Non, je vous ai déjà répondu à cette question. Buyoya est un citoyen comme moi. Je suppose qu'il reconnaît les lois et les institutions et à ce titre, il est redevable devant son peuple et devant la loi. Ce n'est pas de mon fait (hésitation) je ne peux pas édicter des lois envers qui que ce soit maintenant. J'ai des droits et des devoirs du citoyen uniquement.

Q. Vous aviez répondu à cette question. Mais vous connaissez Buyoya ; si vous le voyiez, quel est le premier mot que vous lui diriez.

J.B.B. Ah mais ! Je lui dirais bonjour ! (éclat de rires).

Q. Comment appréciez-vous l'évolution politique dans la sous-région, précisément au sein de la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (C.E.P.G.L.) ?

J.B.B. La situation n'est pas bonne du tout parce que nous avons connu la C.E.P.G.L. sous d'autres cieux et avec d'autres formes. Et cela fonctionnait parce que les conditions étaient réunies pour que cela soit. Il y avait la paix et il y avait la coopération. Actuellement les médias nous rapportent qu'il y a beaucoup de problèmes internes au Rwanda. Et puis il y en a au Zaïre. Donc, si ces deux pays ont tant de problèmes, la C.E.P.G.L. ne peut pas fonctionner correctement. La C.E.P.G.L. ne peut être ce que les trois Etats qui la composent ne sont pas.

Q. Vous êtes sévère envers Buyoya sur quelque chose que vous n'avez pas permis à votre prédécesseur, feu Michel Micombero, ne trouvez-vous pas que c'est contradictoire ?

J.B.B. (Long silence). D'abord il ne faut pas comparer des situations qui ne sont pas comparables. Feu Président Micombero n'a ja-

mais voulu demander de revenir. Ça vous le savez. Et il ne le voulait pas, parce que l'une des raisons que nous soupçonnons, il estimait que l'action qu'il avait menée dans le pays ne permettait pas qu'il puisse s'établir au Burundi. Moi j'ai souhaité et j'ai demandé de revenir à plusieurs reprises; mon épouse a demandé et a tenté de revenir à plusieurs reprises, et (il tousse), le régime Buyoya a donné des instructions à tous les avions et à tous les aéroports de ne pas nous prendre en charge. Donc, ce sont deux situations incomparables que vous voulez comparer.

Q. En tant qu'ancien Chef d'Etat, quel est le conseil que vous pouvez donner à M. Ndadaye.

J.B.B. M. Ndadaye s'il veut un conseil on peut le lui donner comme il peut le demander à tout burundais. Et ce conseil on peut le lui donner comme vous aussi. Le conseil le plus important pour l'instant c'est de créer un Etat de droit. C'est ce qui est très urgent.

Q. N'avez-vous pas peur de rentrer à l'instar des autres Chefs d'Etat qui ont tenté de rentrer... je pense au roi Ndizeye.

J.B.B. (Il tousse). Je n'ai pas peur du tout. Au contraire j'ai une joie immense. Tout ce qui peut m'arriver c'est ce qui peut arriver à tout le monde.

Q. Est-ce que votre retour est définitif, vous ne comptez pas retourner à l'étranger ?

J.B.B. Mon retour est définitif. Si un jour je retourne à l'étranger, ce ne sera que pour faire du tourisme. Mais ici mon retour est définitif, je ne compte pas quitter le pays.

Alexis Sinduhije